

Le zonage 2010 des aires urbaines de Franche-Comté

PLUS D'UN HABITANT SUR TROIS VIT DANS L'UN DES SEPT GRANDS PÔLES URBAINS COMTOIS

Un nouveau zonage en aires urbaines est élaboré à partir des données du recensement de la population de 2008. Dans ces nouvelles limites, 89 % de la population régionale vit sous l'influence de 25 espaces, qualifiés de « grandes aires urbaines », de « moyennes » ou « petites » aires. 11 % des Francs-Comtois résident dans des communes isolées hors influence des pôles d'emploi. Les grandes aires urbaines concentrent 63 % de la population régionale, contre 77 % au niveau national. Comme sur une grande partie du territoire national, de nombreuses communes rurales de Franche-Comté sont sous l'influence des villes.

Le territoire comtois est structuré autour de 25 villes

Au 1^{er} janvier 2008, la Franche-Comté compte sept grandes aires urbaines, quatre aires qualifiées de moyennes

et quatorze petites. Elles sont composées chacune d'un pôle et d'une couronne. Ainsi, 75 % de la population régionale vit sous l'influence de ces aires. Si l'on ajoute les communes multipolarisées, 89 % de la population vit sous l'influence des villes.

Seulement 11 % de la population vit en dehors de ces espaces, dans des communes isolées hors influence des pôles. Ces communes se situent à l'ouest de la Haute-Saône, au sud-ouest du Jura et le long de la frontière suisse,

Le nouveau zonage en aires urbaines

Le zonage en aires urbaines est une description du territoire fondée, d'une part, sur l'identification de pôles où se concentrent toujours les emplois. D'autre part, elle s'appuie sur la délimitation des aires d'influence de ces pôles, fondée sur les déplacements domicile-travail. Cette approche fonctionnelle du territoire permet d'apprécier l'influence des villes au-delà de leurs limites physiques définies par la continuité du bâti. Celles-ci ont également été récemment actualisées.

Le nouveau zonage en aires urbaines propose ainsi une représentation de la très grande diversité des formes de peuplement du territoire en neuf types d'espace, allant des plus urbains (les pôles des grandes aires urbaines) jusqu'aux communes isolées hors influence des pôles.

Les 25 aires de la région Franche-Comté

Numéro de l'aire urbaine	Libellé de l'aire urbaine en 2010	Typologie aire urbaine	S'étendant sur une autre région
041	Besançon	Grande aire urbaine	
052	Montbéliard	Grande aire urbaine	
073	Belfort	Grande aire urbaine	
124	Dole	Grande aire urbaine	Bourgogne
135	Vesoul	Grande aire urbaine	
138	Lons-le-Saunier	Grande aire urbaine	Bourgogne
196	Pontarlier	Grande aire urbaine	
264	Gray	Moyenne aire	
292	Luxeuil-les-Bains	Moyenne aire	
315	Saint-Claude	Moyenne aire	
346	Lure	Moyenne aire	
303	Champagnole	Petite aire	
366	Delle (partie française)	Petite aire	
396	Morteau	Petite aire	
442	Morez	Petite aire	
547	Poligny	Petite aire	
565	Baume-les-Dames	Petite aire	
620	Valdahon	Petite aire	
647	Arbois	Petite aire	
664	Maîche	Petite aire	
673	Ornans	Petite aire	
675	Saint-Loup-sur-Semouse	Petite aire	
678	Saint-Lupicin	Petite aire	
728	Salins-les-Bains	Petite aire	
734	Saint-Amour	Petite aire	

Source : INSEE (Zonage en aires urbaines 2010, Recensement de la population 2008)

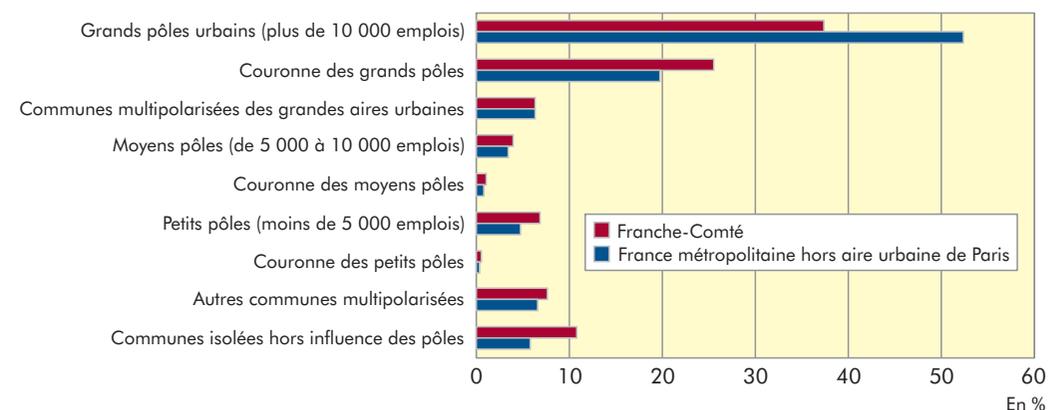
notamment à proximité des villes de Pontarlier et de Morteau. Une partie des communes frontalières se trouve sous l'influence de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Ces pôles d'emploi

suisses comptent respectivement 22 000 et 10 000 emplois. Ils jouent, de ce fait, le rôle de grands pôles urbains sur leur périphérie et emploient respectivement 3 400 et 2 400 frontaliers

francs-comtois. Ceci contribue à la progression rapide de la population dans les zones de Pontarlier et de Morteau, zones résidentielles pour les travailleurs frontaliers.

La population comtoise se concentre moins dans les grands pôles

Répartition de la population par type d'espace en 2008 (en %)



Source : INSEE (Zonage en aires urbaines 2010, Recensement de la population 2008)

Les aires s'étendant sur la région Franche-Comté

Numéro de l'aire urbaine	Libellé de l'aire urbaine en 2010	Typologie aire urbaine	Région
025	Dijon	Grande aire urbaine	Bourgogne
071	Bourg-en-Bresse	Grande aire urbaine	Rhône-Alpes
165	Oyonnax	Grande aire urbaine	Rhône-Alpes

Source : INSEE (Zonage en aires urbaines 2010, Recensement de la population 2008)

63 % de la population régionale vit dans l'une des sept grandes aires urbaines comtoises

Dans la région, la population vit moins sous influence urbaine qu'au niveau national. Les grandes aires urbaines ont des caractéristiques très différentes des autres aires,

que ce soit en termes de densité de population, de nature des emplois, de prix du logement ou tout simplement de nombre d'habitants. Elles concentrent 63 % de la population régionale contre 77 % au niveau national.

En Franche-Comté, la présence moins importante des grands pôles urbains joue sur le degré d'urbanisation de la région. En effet,

ceux-ci regroupent 37 % de la population contre 59 % en moyenne nationale. Selon ce critère, la région se place en 17^e position. En revanche, la couronne des grands pôles regroupe 26 % de la population régionale contre 18 % au niveau national. De ce point de vue, la Franche-Comté occupe le 5^e rang des régions métropolitaines, à

égalité avec le Centre et Poitou-Charentes.

De nombreuses communes rurales au sein des grandes aires urbaines

En Franche-Comté, comme sur une grande portion du territoire national, de nombreuses communes rurales sont imbriquées

Importance des différents espaces en Franche-Comté selon la délimitation 2010

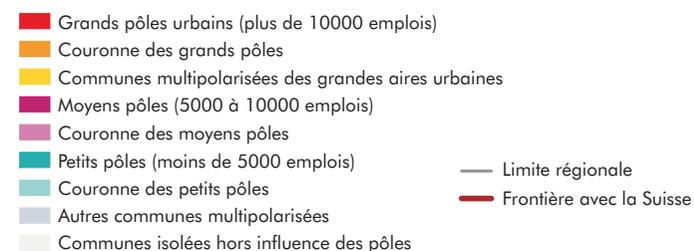
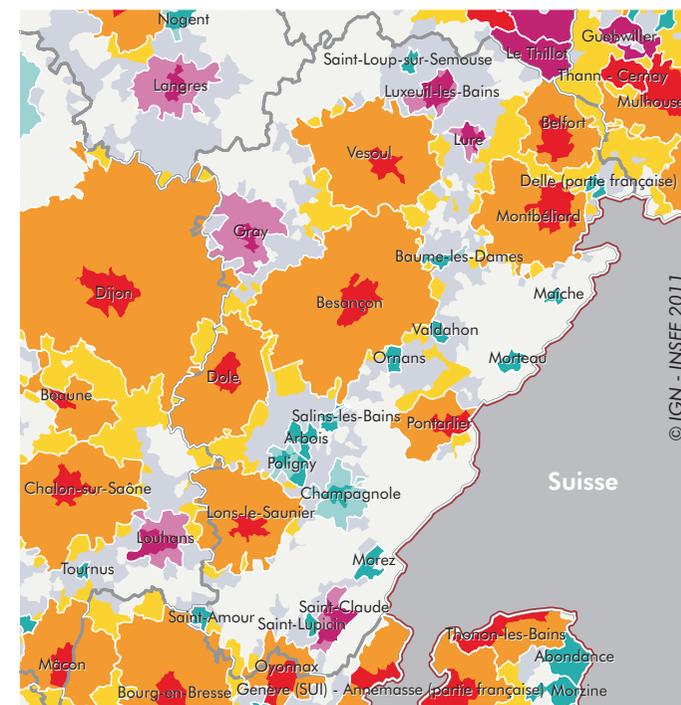
	Catégories du zonage en aires urbaines de 2010	Nombre de communes	Population en 2008	Surface (en km ²)	Densité de population (en habitants par km ²)
Espace des grandes aires urbaines	Grandes aires urbaines dont :	771	732 964	6 019	121,8
	Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)	79	436 115	638	683,1
	Couronne des grands pôles	692	296 849	5 380	55,2
	Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	170	72 312	1 463	49,4
	Espace périurbain*	862	369 161	6 843	53,9
Espace des autres aires	Moyennes aires dont :	63	59 388	672	88,4
	Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)	15	46 467	235	197,5
	Couronne des moyens pôles	48	12 921	437	29,6
	Petites aires dont :	61	85 486	694	123,1
	Petits pôles (moins de 5 000 emplois)	30	79 371	474	167,5
	Couronne des petits pôles	31	6 115	221	27,7
Reste du territoire régional	Autres communes multipolarisées	309	89 461	2 884	31,0
	Communes isolées hors influence des pôles	411	124 320	4 471	27,8
Ensemble		1 785	1 163 931	16 202	71,8

* L'espace périurbain comprend la couronne des grands pôles et les communes multipolarisées des grandes aires

Source : INSEE (Zonage en aires urbaines 2010, Recensement de la population 2008)

Les aires d'influence des villes de Franche-Comté

Zonage en aires urbaines 2010



Source : INSEE (Zonage en aires urbaines 2010, recensement de la population 2008)

Les couronnes des grands pôles urbains sont majoritairement composées de communes rurales

Répartition des communes comtoises selon le type d'espace et la caractérisation des communes (en %)

Catégorie du zonage en aires urbaines	Part de la population			Proportion de communes		
	Communes rurales	Communes urbaines	Ensemble	Communes rurales	Communes urbaines	Ensemble
Grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois)		100,0	100,0		100,0	100,0
Couronne des grands pôles	73,1	26,9	100,0	92,1	7,9	100,0
Multipolarisé des grands pôles	59,4	40,6	100,0	92,9	7,1	100,0
Moyens pôles (5 000 à 10 000 emplois)		100,0	100,0		100,0	100,0
Couronne des moyens pôles	100,0		100,0	100,0		100,0
Petits pôles (moins de 5 000 emplois)		100,0	100,0		100,0	100,0
Couronne des petits pôles	100,0		100,0	100,0		100,0
Autres communes multipolarisées	92,1	7,9	100,0	98,7	1,3	100,0
Communes isolées hors influence des pôles	92,7	7,3	100,0	99,3	0,7	100,0
Ensemble	40,9	59,1	100,0	88,9	11,1	100,0

Source : INSEE (Zonages en unités urbaines et en aires urbaines 2010, Recensement de la population 2008)

dans l'espace sous influence urbaine. Les pôles d'emploi urbains attirent en effet une forte part de la population de ces communes. En 2008, dans la région, 73 % de la population des couronnes et 59 % de celle des communes multipolarisées des grands pôles urbains comtois vit dans une commune rurale.

Inversement, il existe des communes urbaines hors des espaces d'influence des sept grandes aires urbaines. Ainsi au sein des communes multipolarisées par les moyennes et petites aires, 8 % de la population vit dans une commune urbaine. Les « communes isolées hors influence des pôles » ne sont

pas toutes rurales. Charquemont, Villers-le-Lac et Moirans-en-Montagne, sont des unités urbaines accueillant moins de 1 500 emplois. Elles se trouvent ainsi dans l'espace des communes isolées hors influence des pôles. ■

Pierre QUILLERY
Audrey MIRAULT

Méthode

Le zonage en aires urbaines 2010 a pour objectif d'avoir une vision des aires d'influences des villes (au sens des agglomérations, ou unités urbaines) sur le territoire. Ce nouveau zonage est basé sur les données du recensement de population 2008 et plus particulièrement l'emploi et les déplacements domicile travail.

La méthode d'élaboration de ce nouveau zonage consiste dans un premier temps à retenir les unités urbaines d'au moins 1 500 emplois, qualifiées de pôles. Parmi ceux-ci, on distingue les **grands pôles urbains** (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les **moyens pôles** (unités urbaines de 5 000 à 9 999 emplois) et les **petits pôles** (unités urbaines de 1 500 à 4 999 emplois).

La seconde étape consiste à définir les **couronnes des grands pôles urbains**, c'est à dire l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci selon un processus itératif.

L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé « **grande aire urbaine** ».

Certaines communes ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs. On définit les **communes multipolarisées des grandes aires urbaines** comme les communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

L'ensemble constitué par les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires urbaines forme l'**espace périurbain**.

On définit par ailleurs les **couronnes des moyens pôles et des petits pôles** de la même manière que les couronnes des grands pôles.

L'ensemble formé par un moyen pôle et sa couronne est appelé « **moyenne aire** » et l'ensemble formé par un petit pôle et sa couronne « **petite aire** ».

Parmi les communes non présentes dans les grandes aires urbaines, les moyennes et les petites aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires urbaines, on détermine les « **autres communes multipolarisées** » dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires.

Les communes restantes sont nommées « **communes isolées hors influence des pôles** ».

On dénombre ainsi sur le territoire métropolitain 230 grandes aires urbaines, 126 moyennes aires et 415 petites aires.

Définitions

Les **aires** sont composées d'un **pôle** et d'une **couronne** de communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Un **pôle** est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois.

On distingue les grandes aires urbaines, basées sur des pôles de plus de 10 000 emplois, les moyennes aires, basées sur des pôles de 5 000 à 10 000 emplois et les petites aires basées sur des pôles de 1 500 à 5 000 emplois.

Les **communes multipolarisées des grandes aires urbaines** sont les communes situées hors des aires dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Elles forment avec elles un ensemble d'un seul tenant, appelé espace des grandes aires urbaines.

Les **autres communes multipolarisées** sont les communes situées hors de l'espace des grandes aires urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires qu'elles soient grandes, moyennes ou petites.

Les **communes isolées hors influence des pôles** sont les communes n'appartenant pas à une aire et non multipolarisées.

Ville : on appelle ville une agglomération ou une unité urbaine.

Commune rurale : une commune est rurale si elle n'appartient pas à une unité urbaine.

Une **unité urbaine** repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Bibliographie

- C. Brutel, D. Lévy, Le nouveau zonage en aires urbaines 2010, 95 % de la population vit sous l'influence des villes, INSEE, Insee Première, octobre 2011, n° 1374.
- F. Clanché, O. Rascol, Le découpage en unités urbaines de 2010 : L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie, INSEE, Insee Première, août 2011, n° 1364.
- Accès au zonage des unités urbaines 2010 sur insee.fr : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/unites_urbaines.htm
- Accès au zonage des aires urbaines 2010 sur insee.fr : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm

INSEE Franche-Comté

8 rue Garnier BP 1997 25020 BESANÇON Cedex

Tél : 03 81 41 61 61 Fax : 03 81 41 61 99

Directeur de la publication : Patrick Pétour

Rédactrice en chef : Christiane Poncet

Mise en page : Lauris Bouillon, Sophie Gille-Meignier, Yves Naulin

© INSEE 2011 - dépôt légal : octobre 2011